



Vol avec recel a 18 ans ayant un casier judiciaire vierge

Par cha06

Bonjour, actuellement Majeur n'ayant jamais commis de delits avec un casier judiciaire vierge est bientôt l'obtention du baccalauréat, j'ai commis ceci : sciemment recelé 2 vélos qu'il savait provenir d'un vol commis au préjudice de M.X en pénétrant par effraction dans un local d'habitation, en l'espèce, une cave. je suis maintenant convoqué au tribunal de grand instance pour procès-verbal de convocation en vue d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.

Je regrette vraiment ce que j'ai fait je ne sais pas quoi faire ! Dite moi ce que je risque svp ?